

# Maîtrise en musique, option Composition et création sonore

FACULTÉ DE MUSIQUE

## Sommaire et particularités

**NUMÉRO** 2-610-1-1






**CYCLE** Cycles supérieurs

**TITRE OFFICIEL** Maîtrise en musique, option composition et création sonore (M. Mus.)

**TYPE** Maîtrise en musique (M. Mus.)

**CRÉDITS** 45 crédits

**MODALITÉ** Avec mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne et à l'hiver
  -  Cours de jour
  -  Offert au campus de Montréal
  -  Temps plein
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Pierre Michaud 514 343-2048  
p.michaud@umontreal.ca

## Présentation

Le programme de maîtrise en musique, option composition et création sonore de la Faculté de musique de l'Université de Montréal est un programme axé sur la création, alliant la tradition à la modernité. Différentes voies artistiques peuvent être empruntées par les étudiants au sein du programme : la composition instrumentale et vocale, la composition mixte, la composition électroacoustique et électronique, les arts performatifs et les installations sonores, les arts médiatiques, les arts logiciels appliqués à la création sonore et musicale ou toute combinaison de ces démarches.

Le développement d'un langage personnel peut ainsi reposer sur une maîtrise des outils traditionnels de la composition instrumentale, où les idées musicales sont transcrites sur une partition, et/ou des outils technologiques développés pour les différentes formes que revêtent aujourd'hui les musiques dites numériques. Une part importante du programme est consacrée au développement de la démarche compositionnelle de l'étudiant, sous la direction d'un professeur, par la composition de musiques de concert, de musiques pour l'écran (cinéma, jeu vidéo, web) et la scène (danse, théâtre).

Le programme comprend aussi un ensemble de séminaires spécialisés qui couvrent autant le domaine de l'écriture instrumentale (orchestration symphonique stylistique, harmonie du XXe siècle, fugue, etc.) que celui des technologies musicales (composition assistée par ordinateur, lutherie numérique et systèmes interactifs, effets audionumériques, etc.) ou encore celui des outils de production propres aux musiques d'application audiovisuelles. Ce programme s'adresse aux candidats qui souhaitent développer un langage personnel en se donnant les outils adaptés à leur choix esthétique.

Dans le cas d'un projet de création centré sur la partition, les candidats doivent avoir acquis un solide métier d'écriture, maîtriser diverses techniques de composition et posséder des habiletés en analyse musicale et en orchestration. Dans le cas d'un projet relevant du domaine des musiques numériques, les candidats doivent maîtriser les technologies pertinentes et présenter une démarche artistique distinctive. Le diplôme de maîtrise peut mener à la poursuite des études au niveau du 3e cycle, dans le cadre d'un doctorat en composition et création sonore ou d'un diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A.) en composition pour l'écran et la scène.

## Objectifs

Dans le cadre du programme de Maîtrise en composition et création sonore, l'étudiant est amené à :

- développer une démarche artistique personnelle et distinctive à travers l'exploration de diverses techniques de composition et de création sonore ;
- analyser les formes d'art musical, les styles et les langages susceptibles d'enrichir sa démarche de création et connaître les tendances les plus récentes de la création musicale ;
- acquérir une autonomie de recherche, un esprit critique et la capacité de présenter la démarche de création de façon cohérente, oralement et par écrit.

Le développement d'un langage personnel peut ainsi reposer sur une maîtrise des outils traditionnels de la composition instrumentale (où les idées musicales sont transcrites sur une partition) et/ou des outils technologiques développés pour les différentes formes de musiques numériques. La création musicale en lien avec d'autres arts (cinéma, danse, théâtre, etc.) peut également être explorée dans le cadre du programme.

## Forces

- Une diversité des approches compositionnelles au sein d'un même programme, de la composition instrumentale à la création sonore, et de la musique de concert à la composition pour l'écran et la scène.
- Une équipe enseignante est formée de professeurs de composition qui sont reconnus internationalement et dont les créations s'inscrivent dans différentes traditions esthétiques.
- Une synergie qui s'opère entre les différents secteurs de la faculté, tant avec le secteur interprétation qu'avec le secteur musicologie, dans la perspective d'une démarche de recherche-crédation.
- La possibilité de participer à des résidences de composition au sein des différents ensembles de la Faculté de musique (dont l'Orchestre de l'Université de Montréal (OUM) et l'atelier de musique contemporaine).
- La possibilité de diffuser des œuvres en concert lors des événements Ultrason du secteur des musiques numériques.
- Le soutien de la recherche-crédation par la participation aux activités de plusieurs centres de recherche tels que l'Observatoire international de création et de recherche en musique (OICRM) et le Centre interdisciplinaire de recherche en musique, média et technologies (CIRMMT).
- La possibilité de participer à des programmes d'échange internationaux, notamment dans le domaine de la composition pour l'écran (InMICS).

## Perspectives d'avenir

Outre la composition de musique de concert, la formation revêt des aspects pluridisciplinaires qui permettent d'intégrer les milieux professionnels dans les domaines de la scène et de l'audiovisuel.

## Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Musique - Composition pour l'écran et la scène	Diplôme d'études professionnelles approfondies 3 <sup>e</sup> cycle	30 crédits	3-610-1-2	Jour
Musique, option composition et création sonore	Doctorat	90 crédits	3-610-1-1	Jour
Musiques numériques	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-615-1-2	Jour Soir

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Maîtrise en musique (M. Mus.), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de baccalauréat en composition instrumentale, en composition mixte, en écriture ou en musiques numériques, ou être titulaire d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle du Conservatoire en composition ou attester de toute autre formation jugée équivalente par la doyenne;
- avoir obtenu, dans ses études antérieures, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent;
- avoir complété ou suivre comme cours complémentaires tout cours de premier cycle jugé pertinent pour soutenir le projet de recherche et de création.
- se présenter à une entrevue pour y exposer son projet. Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50 \$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Les étudiants doivent avoir une bonne connaissance du français; une capacité de lecture de l'anglais est fortement recommandée; la connaissance du français est vérifiée par le passage obligatoire du Test de français international (TFI) pour tous les étudiants qui ont obtenu un grade d'études de 1<sup>er</sup> cycle universitaire ou son équivalent dans une institution non francophone. Le TFI n'est pas éliminatoire, mais le résultat du test orientera la nature de l'admission avec l'éventuelle imposition de cours de français qui favoriseront la réussite du programme.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Portfolio d'oeuvres. Le portfolio doit être constitué de deux à cinq oeuvres ou réalisations en composition et/ou création sonore, représentatives de la démarche artistique
- Lettre d'intention présentant une esquisse de projet de recherche-création. La lettre d'intention, comportant deux pages et rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle doit préciser l'orientation disciplinaire du projet de recherche-création : composition instrumentale et vocale, composition mixte, composition électroacoustique et électronique, arts performatifs et les installations sonores, arts médiatiques, arts logiciels appliqués à la création sonore et musicale ou toute combinaison de ces démarches.
- Travaux académiques principaux : un travail rédigé (travail d'histoire, compte rendu, notes de programme, etc.) et un travail d'analyse (formelle, harmonique, électroacoustique, etc.) réalisés au cours des études précédentes.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2020:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 1<sup>er</sup> mai 2020

### Hiver

- **Hiver 2020:** Du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 4 septembre 2019
- **Hiver 2021:** Du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 1<sup>er</sup> septembre 2020

## Structure du programme (2-610-1-1)

Version 06 (A16)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon l'option suivante :

- Composition et création sonore (Segment 72)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 72 PROPRE À L'OPTION COMPOSITION ET CRÉATION SONORE

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués à une composition finale d'envergure ou à deux oeuvres équivalentes, accompagnées d'une analyse succincte et d'un enregistrement sonore d'une exécution ou d'une simulation par ordinateur de ces oeuvres, et 12 crédits à option.

#### Bloc 72A

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MCT 6401	Composition et création sonore 1	5.0
MCT 6402	Composition et création sonore 2	5.0

**Bloc 72B**

Option - 12 crédits.

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de séminaires de cycle supérieur, cours d'écriture ou sujets spéciaux offerts chaque année. Le cours doit être approuvé par le responsable du programme d'études. La liste des cours de cycles supérieurs offerts par la Faculté de musique peut être consultée sur la page suivante: [http://www.musique.umontreal.ca/programmes/2\\_3\\_cycle\\_repertoire\\_cours.html](http://www.musique.umontreal.ca/programmes/2_3_cycle_repertoire_cours.html)

**Bloc 72C Projet de recherche et de création**

Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
MCT 6403	Composition et création sonore 3	5.0
MCT 6960	Composition finale	18.0

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Arts, création et technologies	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-960-1-2	Jour
Musique - Composition instrumentale	Baccalauréat	90 crédits	1-610-1-3	Jour
Musique - Interprétation	Diplôme d'études professionnelles approfondies 3 <sup>e</sup> cycle	30 crédits	3-605-1-2	Jour
Musique, option composition et création sonore	Doctorat	90 crédits	3-610-1-1	Jour

## Aperçu des expertises de recherche

### Groupes de recherche

- Laboratoire musique, histoire et société (LMHS)
- Laboratoire informatique acoustique et musique (LIAM)
- Laboratoire de recherche sur les musiques du monde (LRMM)
- Laboratoire d'ethnomusicologie et d'organologie (LEO)
- Laboratoire de musicologie comparée et anthropologie de la musique (MCAM)
- La création sonore : cinéma, arts médiatiques, arts du son (LCS)
- Laboratoire de recherche sur le geste musicien (LRGM)

En savoir plus : <http://www.musique.umontreal.ca/recherche/recherche.html>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : [http://www.musique.umontreal.ca/a\\_propos/corps\\_enseignant.html](http://www.musique.umontreal.ca/a_propos/corps_enseignant.html)

## Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

## Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>